



#Point info n° 05-22/23 du 13/09/2022

RAPPEL

- Mettre en copie « contact@footballsourds.com » pour toute correspondance.
- **Envoyer l'adresse du stade et heure du coup d'envoi 12 jours avant la/les rencontre(s) avec justificatif.**
- Si indisponibilité d'avoir des arbitres, nous envoyer le justificatif.
- Si absence d'arbitres le jour du/des match(s), voir RSG – Article 22.
- Remplir **lisiblement** la feuille de match.
- Penser à consulter le site de la CFFS pour retrouver toutes les informations du football sourds.
- Paiement des cartons/amendes : privilégier le paiement par virement bancaire et non par chèque.

TROPHÉE DES CHAMPIONS

Le Trophée des Champions qui s'est déroulé à Bordeaux (33) le samedi 10/09/2022 a été remporté par le club de **CSSM Paris** sur le score de 2 à 1 face au club de **CSS Reims**.

La CFFS remercie le club de **l'ASS Bordeaux** pour son organisation à la hauteur de l'évènement.

Après vérification de la réclamation d'avant match du club de **CSS Reims** à propos du joueur Kenzo Loedul, ce dernier était bien qualifié (mutation validée) à la date du 10/09/2022.

COMPTE-RENDU du 10/09/2022

		Samedi 10 Septembre 2022									
		TROPHÉE DES CHAMPIONS				Carton Joueur		Carton Capitaine/dirigeant			
		Club	N° fdm	Feuille de match / Remarques		J	2J	R	J	2J	R
1	PARIS	TC	TRCH01	RAS		2					
	REIMS	TC	TRCH01	G. Bouchonneau : Absence du certificat médical (RS1 - Article 26.4) S. Molé : Absence du certificat médical (RS1 - Article 26.4)		2					
Légende						TOTAL =>					
Remplissage "jaune" :		Rappel				J	Jaune				
Remplissage "rouge" :		Amende à venir				2J	2 jaunes dans un même match				
						R	Rouge				
						4	0	0	0	0	0



CLUBS

RAPPEL : Il est possible de jouer le dimanche exceptionnellement et ce, en cas d'indisponibilité de jouer le samedi.

Envoyer à la Commission Fédérale de Football des Sourds, le justificatif d'indisponibilité du service des sports de la mairie.

FRAIS ARBITRAGE - ASS Toulon

Le club de l'AS Tolosa est toujours en attente d'un remboursement de frais d'arbitrage correspondant à la 4^{ème} journée du Championnat de France de Futsal qui a eu lieu le 15/01/2022.

Vous êtes priés de les régler et ce avant le 19/09/2022 dernier délai. (Sans paiement, vous risquez un match de suspension.)

NOUVEAU/NOUVELLE JOUEUR/JOUEUSE

RAPPEL : Nous vous rappelons que toute demande de licence FFH pour un/une nouveau/nouvelle joueur/joueuse, il est obligatoire de nous fournir les documents nécessaires (voir R.S.1 – Article 25/3) pour validation par la CFFS. Sans ses documents, le/la joueur/joueuse ne pourra pas participer aux compétitions.

CERTIFICAT MÉDICAL « CADRE »

RAPPEL : Tout licencié possédant une licence « Cadre » et figurant sur la FDM doit avoir fait son certificat médical comme le stipule le règlement « RS1 – Article 26.4 » pour des raisons de santé et de sécurité :

4. Le dirigeant cadre est dans l'obligation d'avoir un certificat médical mentionné et daté sur la licence pour être sur le terrain (football à 11) ou dans un gymnase (futsal) sauf s'il a déjà une licence joueur.

En cas d'absence du certificat médical, un avertissement sera donné au licencié « Cadre ».

En cas de récidive, il sera passible d'une sanction financière définie par la CFFS et le match sera considéré comme « match perdu ».

CARTONS (Mise à jour le 13/09/2022)

Dirigeant(s) – Cliquer sur le lien :

<https://www.footballsourds.com/pages/discipline/cartons/dirigeants/>



Football à 11 - Cliquer sur le lien :

<https://www.footballsourds.com/pages/discipline/cartons/f11/>

Vétérans - Cliquer sur le lien :

<https://www.footballsourds.com/pages/discipline/cartons/vet/>

Futsal H : RAS

Futsal RUBENS : RAS

Futsal F : RAS

MUTATIONS (terminées au 31/08/2022)

RAPPEL :

Sauf erreur de notre part, certains clubs n'ont pas réglé les demandes de mutation de leurs joueurs « mutés ». Veuillez faire le paiement dès que possible sinon ils ne pourront pas jouer au prochain match.

Liste des mutations

Cliquer sur le lien :

<https://www.footballsourds.com/pages/discipline/mutations/>

AUTORISATIONS (Mise à jour le 13/09/2022)

Cliquer sur le lien :

<https://www.footballsourds.com/pages/discipline/autorisations/>

NOUVEAU/NOUVELLE JOUEUR/JOUEUSE (Mise à jour le 13/09/2022)

Cliquer sur le lien :

<https://www.footballsourds.com/pages/discipline/new-players/>

SURCLASSEMENT (Mise à jour le 13/09/2022)

Cliquer sur le lien :

<https://www.footballsourds.com/pages/discipline/surclassement/>

FICHE CLUB

RAPPEL : Veuillez vérifier sur le site de la CFFS que votre « fiche club » (page « Clubs ») est à jour. Certains clubs ne sont pas à jour. Merci de faire le nécessaire.



JOURNÉE du 17/09/2022

<https://www.footballsourds.com/pages/calendrier/sep-2021/page-1.html>

**Retrouvez toutes les infos sur le site de la CFFS
A votre disposition si besoin**

Sportivement vôtre
S. Tuccillo

